CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E27558** **VALABLE JUSQU'AU** **20/05/2027**

ÉDITÉ LE 08/04/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/07/2003

Forme juridique : SARL

Capital : 8 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC SAVERNE TI 449 189 752

Siret : 449 189 752 00032

Code NACE : 4399C

Numéro caisse de congés payés : 4027247

Assurance Responsabilité Travaux :
CAMBTP 1/248564

Assurance Responsabilité Civile :
CAMBTP 1/248564

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/01/2026

Raison sociale : M.G. CONSTRUCTION

Sigle : MG CONSTRUCTION

RUE DU CANAL EIGEN
ZI
67490 DETTWILLER

Téléphone : 03 88 71 97 81 **Fax :**

Portable : 06 22 35 16 23

Responsabilité légale :
MIRABELLI SILVIO CO-GÉRANT / MIRABELLI GAËTAN CO-GÉRANT

Site Internet : facebook

E-mail : mgconstruction@orange.fr

Effectif moyen : 11 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 1 629 307 **Tranche de classification :** CA5

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
2112	Maçonnerie et ouvrage en béton armé (Technicité confirmée)	14	15/01/2026
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

08/04/2026 09:44

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.